

# Acquisition de Ziplly Fiber par BCE

## Téléconférence des analystes

Le 4 novembre 2024

The logo for BCE, consisting of the letters 'BCE' in a bold, blue, sans-serif font.The logo for Ziplly Fiber, featuring the word 'ziplly' in a green, lowercase, sans-serif font with a blue dot above the 'i', and the word 'fiber' in a blue, lowercase, sans-serif font below it. A small 'TM' trademark symbol is located to the right of the 'y' in 'ziplly'.

**Note :** Toutes les données financières sont présentées en dollars canadiens, sauf indication contraire.  
Le dollar américain est converti en dollar canadien selon un taux de 1,3800.

# Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans la présentation qui suit constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, l'acquisition proposée par Bell Canada de Ziplly Fiber, la conclusion prévue de l'acquisition et le moment auquel elle devrait avoir lieu, les avantages financiers à long terme qui devraient immédiatement découler de l'acquisition proposée, y compris l'amélioration du profil de croissance financière de BCE et l'effet de relution sur les flux de trésorerie disponibles et les flux provenant des activités d'exploitation de BCE, les produits des activités ordinaires et le BAIIA ajusté prévus en 2025 pour Ziplly Fiber, le nombre cible d'emplacements avec accès à la fibre optique de Ziplly Fiber d'ici la fin de 2028, l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre et les synergies de coûts de BCE qui devraient découler de l'acquisition proposée, les besoins de financement en trésorerie totaux estimés qui devraient être nécessaires à la clôture et les sources de liquidités que nous prévoyons utiliser pour financer l'acquisition proposée, le ratio de levier financier net prévu de BCE à la clôture de l'acquisition proposée, l'intention de BCE de maintenir son dividende annuel sur actions ordinaires au niveau actuel en 2025 et le rétablissement éventuel futur des hausses de dividendes sur les actions ordinaires, les émissions éventuelles futures par BCE de nouvelles actions ordinaires aux termes de son régime proposé de réinvestissement de dividendes en actions sur le capital autorisé à escompte et d'achat d'actions pour les actionnaires (RRD), le moment prévu du commencement de ce régime et les avantages prévus qui devraient découler de ces émissions d'actions, tels que les attentes selon lesquelles le RRD à escompte contribuera à l'amélioration du ratio de distribution et aux plans de désendettement de BCE, au maintien des notations de crédit de catégorie investissement de la dette à long terme de Bell, certains avantages qui devraient découler de l'acquisition proposée, ainsi que les perspectives de croissance et les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques.

Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les déclarations prospectives font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative de nos attentes. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans cette présentation décrivent nos attentes en date du 4 novembre 2024 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans cette présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. La conclusion prévue de l'acquisition proposée de Ziplly Fiber et le moment auquel elle devrait avoir lieu sont assujettis aux conditions de clôture habituelles, aux droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, les approbations des organismes de réglementation pertinentes, comme celles de la Federal Communications Commission (FCC) et celles de commissions de services publics (CSP) de différents États, qui pourraient avoir une incidence sur la réalisation ou les modalités de l'acquisition proposée ou sur le moment où elle pourrait avoir lieu. Par conséquent, rien ne garantit que l'acquisition proposée aura lieu, ou qu'elle aura lieu selon les modalités ou au moment envisagés dans la présentation qui suit. L'acquisition proposée pourrait être modifiée, restructurée ou résiliée. Rien ne garantit non plus que les avantages éventuels qui devraient découler de l'acquisition proposée se concrétiseront. De plus, le montant des dividendes sur actions ordinaires de BCE, sa politique en matière de dividendes et la déclaration de dividendes sont à la discrétion du conseil d'administration de BCE. Par conséquent, rien ne garantit que le niveau des dividendes sur les actions ordinaires de BCE sera maintenu ou augmenté, que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue ou atteinte ou que des dividendes seront déclarés. Le niveau des dividendes sur actions ordinaires de BCE et la déclaration de dividendes par le conseil de BCE, ainsi que le maintien de notations de crédit de catégorie investissement et la capacité de désendettement de BCE, dépendent ultimement des activités et des résultats financiers de BCE, qui sont à leur tour assujettis à diverses hypothèses et à divers risques, y compris ceux décrits dans les documents d'information publics de BCE.

Pour plus de renseignements sur les hypothèses et les risques sous-jacents à certaines déclarations prospectives faites dans la présentation qui suit, se reporter au rapport de gestion annuel de 2023 de BCE daté du 7 mars 2024, aux rapports de gestion du premier et du deuxième trimestre de 2024 de BCE, respectivement datés du 1<sup>er</sup> mai 2024 et du 31 juillet 2024, et au communiqué de presse de BCE daté du 1<sup>er</sup> août 2024 annonçant ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de 2024, documents qui sont tous déposés auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca)), et fournis à la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [SEC.gov](http://SEC.gov)) et disponibles sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](http://BCE.ca).



# Mirko Bibic

Président et chef de la direction  
BCE et Bell Canada

# Aperçu de la transaction

- **Acquisition de Ziplly Fiber pour une valeur nette réelle d'environ 3,65 G\$ US (environ 5,0 G\$ CA) dans le cadre d'une transaction évaluée à environ 5,1 G\$ US (environ 7,0 G\$ CA), y compris la dette prise en charge**
- **Zipty Fiber est le principal fournisseur de réseau de fibre optique à large bande de la région du Nord-Ouest Pacifique des États-Unis**
  - Avancement considérable des travaux de construction liés à la fibre optique et grand potentiel de croissance pour l'avenir
    - 1,3 million d'emplacements avec accès à la fibre optique, soit 64 % du total de la zone de couverture des ESLT
    - Plus de 3 millions d'emplacements avec accès à la fibre optique d'ici la fin de 2028
  - Faible exposition aux technologies traditionnelles faisant appel au cuivre
  - 82 % des abonnés des services Internet résidentiels utilisent la fibre optique
  - Concurrence avec un seul fournisseur ou des fournisseurs de réseaux à large bande de moindre capacité en termes de gigabits dans 93 % de sa zone de couverture
- **Vision stratégique commune liée à la fibre optique : l'entente combine l'envergure de BCE et l'expertise du marché local de Zipty Fiber**
- **Avantages financiers immédiats et à long terme**
  - Amélioration du profil de croissance financière de BCE
  - Zipty Fiber devrait générer un BAIIA ajusté de plus de 400 M\$ CA, à elle seule, en 2025
  - Contribution aux flux de trésorerie disponibles de BCE après la réalisation du plan de construction du réseau de fibre optique de Zipty Fiber couvrant plus de 3 millions d'emplacements d'ici la fin de 2028
- **Soutien à la stratégie relative aux marchés financiers à long terme**
  - Maintien du dividende sur actions ordinaires annuel de BCE au niveau actuel de 3,99 \$ par action pour 2025
  - Intention de suspendre la croissance des dividendes jusqu'à ce que les ratios de distribution et de levier financier net se rapprochent des fourchettes cibles prévues dans les politiques
  - Révision annuelle de la politique de dividendes par le conseil d'administration de BCE

**Le marché de la technologie de la fibre optique américain représente une importante occasion de croissance qui cadre avec les principales compétences de BCE.**

# Raisonnement stratégique

ZiPLY Fiber est une société de fibre optique

- Vision stratégique commune liée à la fibre optique
- 64 % de la zone de couverture des ESLT de ZiPLY Fiber a actuellement accès à la fibre optique
- Occasion de croissance attrayante compte tenu de la pénétration potentielle de la fibre optique dans la zone de couverture actuelle de ZiPLY Fiber et occasion d'expansion considérable de la fibre optique à l'avenir
- Structure attrayante du secteur dans les principaux marchés de ZiPLY Fiber, 93 % de sa zone de couverture comportant un seul concurrent ou des fournisseurs de réseaux à large bande de moindre capacité en termes de gigabits

Accroissement de l'envergure et de la diversification géographique de BCE

- Renforcement de la position de BCE en tant que chef de file des réseaux de fibre optique à large bande nord-américain
- Élargissement de la zone de couverture du réseau de fibre optique de BCE à 9 millions d'emplacements, en voie d'atteindre plus de 12 millions d'emplacements<sup>(1)</sup>
- Point d'entrée très attrayant sur le marché américain, offrant des occasions de croître davantage

Marché américain et fondamentaux opérationnels attrayants

- Déploiement de la fibre optique aux États-Unis et pénétration des services accusant un grand retard par rapport au Canada
- Données économiques intéressantes liées à la fibre optique, les coûts de construction étant moindres et la croissance du RMU supérieure

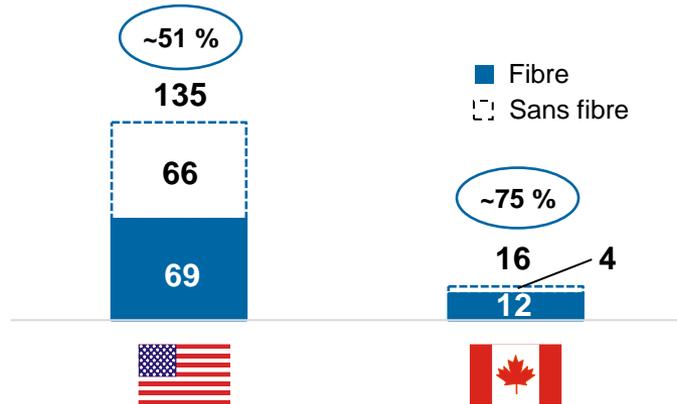
Occasions liées aux produits tirés des ventes croisées et efficacité opérationnelle

- Synergies de coûts au comptant en rythme annualisé d'environ 30 M\$ US grâce à des gains d'efficacité liés à l'approvisionnement, au service à la clientèle, au développement des TI et aux fonctions de l'entreprise
- Élargissement du marché pour vendre nos produits et services de premier plan aux entreprises

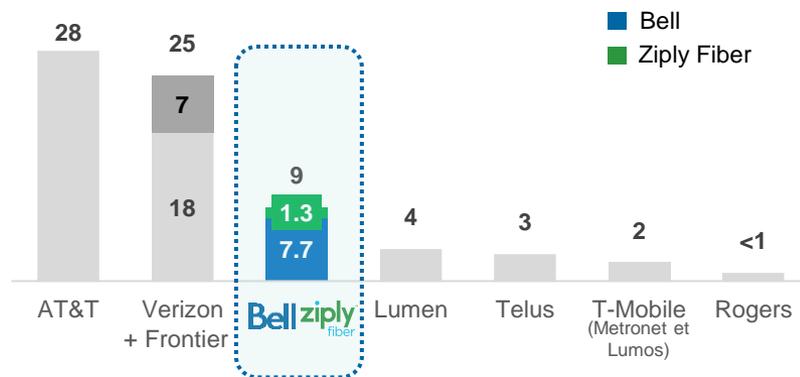
**La transaction améliore la croissance à long terme de BCE et diversifie la composition de nos activités d'exploitation en établissant un point d'ancrage dans le marché américain de la fibre optique en pleine croissance et une plateforme permettant de nouvelles occasions de croissance.**

# Renforcement de la position de BCE en tant que fournisseur de premier plan de réseau de fibre optique en Amérique du Nord

## Nombre de foyers avec accès à la fibre optique (en millions)



## Nombre pro forma actuel de foyers avec accès à la fibre optique (en millions)



## Marché américain de la fibre optique

- Supériorité de la fibre optique stimulant la croissance du secteur
- Déploiement de la fibre optique aux États-Unis et pénétration des services en retard par rapport au Canada
  - ~51 % des foyers aux États-Unis ont accès à la fibre optique par rapport à ~75 % au Canada
  - 66 millions de foyers aux États-Unis sont sans accès à la fibre optique

## ZiPLY Fiber : principal fournisseur de réseau de fibre optique dans la région du Nord-Ouest Pacifique

- Un total de 1,3 million d'emplacements ont accès à la fibre optique dans la zone de couverture dans quatre États
  - Environ 325 000 clients des services Internet par fibre optique avec une forte croissance du RMU
  - Le réseau offre les vitesses les plus rapides de la région (allant jusqu'à 50 Gbit/s)
- Hausse importante de croissance potentielle grâce au plan visant à atteindre plus de 3 millions d'emplacements avec accès à la fibre optique d'ici la fin de 2028
  - Taux de pénétration de 23 % sur les nouveaux marchés en expansion et de près de 40 % sur les marchés établis (acquis)
- Concurrence avec un seul fournisseur ou des fournisseurs de réseaux à large bande de moindre capacité en termes de gigabits dans 93 % de sa zone de couverture
  - La région du Nord-Ouest Pacifique a connu un niveau relativement moins élevé d'activité de construction excessive de fibre optique que les autres régions des États-Unis.

Le marché américain de la fibre optique est en plein essor et présente une dynamique concurrentielle et des fondamentaux opérationnels attrayants, ce qui représente une occasion de croissance unique et intéressante pour BCE.

# Accroissement de l'envergure et du profil de croissance de BCE

## Société regroupée (pro forma)<sup>(1)</sup>

~25 G\$

Produits des activités ordinaires

~3,3 M

Abonnés des services de la fibre optique

~ 11 G\$

BAIIA ajusté<sup>(2)</sup>

~9 M

Emplacements avec accès à la fibre optique

<sup>(1)</sup> Période de 12 mois close le 30 juin 2024. Toutes les données non financières sont présentées au 30 septembre 2024.

<sup>(2)</sup> Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles. Se reporter à l'annexe « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la fin de la présentation.

<sup>(3)</sup> Se reporter à la section « Avis concernant les déclarations prospectives » au début de la présentation.

- La position de BCE en tant que 3<sup>e</sup> fournisseur de réseau de fibre optique à large bande en importance en Amérique du Nord ayant une plateforme soutenant une croissance et une expansion continues sera consolidée
- Ziplly Fiber génère des résultats financiers solides de façon continue et favorise l'élan de la fibre optique<sup>(1)</sup>
  - Croissance du nombre d'abonnés au service de la fibre optique : ~15 % a/a
  - Croissance du RMU lié à la fibre optique : ~7 % a/a
  - Croissance du BAIIA ajusté : ~11 % a/a
- Les profils de croissance des produits des activités ordinaires et du BAIIA de BCE seront rehaussés grâce à l'expansion du réseau de fibre optique sur le marché américain<sup>(3)</sup>
  - La fibre optique représente environ 52 % des produits des activités ordinaires de Ziplly Fiber et connaît une croissance rapide, ce qui réduit l'exposition aux services traditionnels
  - Accélération du rythme des activités de construction liées à la fibre optique de Ziplly Fiber, environ 2 millions de nouveaux emplacements devant accéder à la fibre optique d'ici la fin de 2028
- Ziplly Fiber exercera ses activités en tant qu'unité d'exploitation distincte

L'acquisition de Ziplly Fiber crée un fournisseur de réseau de fibre optique à large bande nord-américain de premier plan qui devrait compter plus de 12 millions d'emplacements combinés utilisant la fibre optique d'ici la fin de 2028.



# Curtis Millen

Vice-président exécutif et chef des affaires financières  
BCE et Bell Canada

# Principales informations sur la transaction

---

- **Transaction à une valeur d'entreprise d'environ 5,1 G\$ US (environ 7,0 G\$ CA), y compris la dette prise en charge**
  - Transaction à une valeur d'entreprise d'environ 4,85 G\$ US (6,7 \$G CA), y compris la VAN des attributs fiscaux acquis
  - Acquisition de la totalité des actions de Ziplly Fiber pour un montant en espèces d'environ 3,65 G\$ US (environ 5,0 G\$ CA)
- **Évaluation de la transaction à environ 14,3x le BAIIA ajusté estimé de 2025, déduction faite des attributs fiscaux acquis et incluant les synergies de coûts en rythme annualisé**
  - Le ratio reflète une composition du chiffre d'affaires et perspectives de croissance liées à la fibre optique supérieures.
  - Les ratios des DDM moyens des transactions précédentes se situent à environ 25x pour les sociétés qui offrent uniquement la technologie de la fibre optique, environ 19x pour les ESLT modernisées et environ 9x pour les ESLT.
- **Aucune dette supplémentaire requise, car l'acquisition sera financée par la combinaison du produit net de la vente de MLSE et de la trésorerie générée par le RRD en actions sur le capital autorisé à escompte**
  - La dette existante de Ziplly Fiber sera transférée à la clôture de la transaction et demeurera impayée.
- **La transaction est assujettie aux approbations réglementaires, y compris l'autorisation de la FCC et celle de commissions de services publics de différents États.**
- **La transaction devrait se conclure au cours du deuxième semestre de 2025.**

**L'acquisition de Ziplly Fiber cadre avec les principales activités et l'expertise de BCE, ce qui améliore la création de valeur pour les actionnaires à long terme grâce à l'accélération de la croissance de nos services liés à la fibre optique.**

# Aperçu financier

## Structure du financement

- Total des besoins de financement en espèces à la clôture estimatifs d'environ 5,0 G\$ CA
- Produit net de la vente de MLSE d'environ 4,2 G\$ CA affecté au financement de la transaction
- Mise en place d'un RRD en actions sur le capital autorisé émises à un escompte de 2 % à compter du versement de dividendes sur les actions ordinaires de BCE du T4 2024
- Établissement d'une facilité de prêt à terme à prélèvement différé entièrement engagée, au cas où la clôture de la transaction liée à MLSE soit retardée

## Prévisions financières<sup>(1)</sup>

- Ratio de levier financier net pro forma à la clôture qui devrait demeurer relativement inchangé par rapport au niveau actuel d'environ 3,7x le BAIIA ajusté<sup>(2)</sup>
- Transaction devant avoir un effet positif immédiat sur les flux de trésorerie d'exploitation
- Contribution aux flux de trésorerie disponibles après l'achèvement des travaux de construction liés à la fibre optique de Ziplly Fiber prévu d'ici la fin de 2028
- Amélioration du ratio de distribution<sup>(3)</sup> et désendettement favorisés par le RRD en actions sur le capital autorisé à escompte
  - Le ratio de distribution devrait s'améliorer de plus de 30 % en 2025, si on suppose un taux de participation d'environ 30 %.
- Efforts axés sur le maintien des notations de première qualité à long terme de Bell
- Suspension de la croissance des dividendes et maintien du montant au taux annuel actuel de 3,99 \$ par action ordinaire jusqu'à ce que les ratios de distribution et de levier financier net se rapprochent des fourchettes cibles prévues dans les politiques
  - Révision annuelle de la politique de dividendes par le conseil d'administration de BCE

**La structure du financement de la transaction vise le maintien d'un ratio de levier financier net et des notations de première qualité à des niveaux relativement stables.**

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section « Avis concernant les déclarations prospectives » au début de la présentation.

<sup>(2)</sup> Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Se reporter à l'annexe « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la fin de la présentation.

<sup>(3)</sup> Le ratio de distribution est un ratio non conforme aux PCGR et correspond aux dividendes payés sur actions ordinaires (déduction faite des dividendes réinvestis dans le cadre du RRD en actions sur le capital autorisé) divisés par les flux de trésorerie disponibles. Se reporter à l'annexe « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la fin de la présentation.

# Annexe

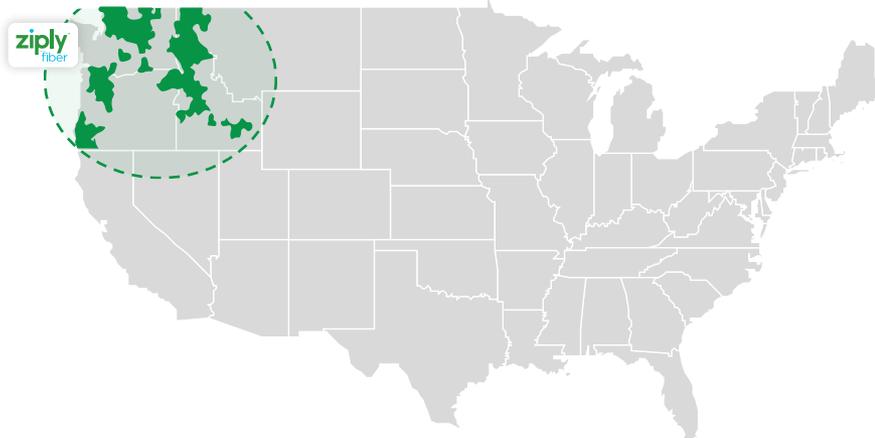
# Aperçu de Ziplly Fiber

## Description



- **Principal fournisseur de réseau de fibre optique à large bande de la région du Nord-Ouest Pacifique des États-Unis**
  - Activités exercées dans les États de Washington (région de Seattle), de l'Oregon (région de Portland), de l'Idaho et du Montana
- **Offre de services de données et voix à des clients résidentiels et commerciaux**
  - Environ 400 000 abonnés des services Internet de détail, dont environ 325 000 qui utilisent la fibre optique
- **Données démographiques et structure du marché attrayantes, soit un seul concurrent ou des concurrents de moindre capacité en termes de gigabits dans 93 % de la zone de couverture**
  - Couverture d'un total de 2,0 millions d'emplacements, dont 1,3 million ont accès à la fibre optique
  - Plan d'atteindre plus de 3 millions d'emplacements avec accès à la fibre optique d'ici la fin de 2028

## Carte du réseau



## Indicateurs clés

**2,0 M**

Total d'emplacements avec accès à la fibre optique (actuel)

**~400 000**

Abonnés des services Internet de détail

**1,3 M**

Emplacements avec accès à la fibre optique (actuel)

**~82 %**

Abonnés des services Internet de détail utilisant la fibre optique

**Plus de 3 M**

Cible d'emplacements avec accès à la fibre optique (d'ici la fin de 2028)

**~52 %**

Produits tirés de la fibre optique

**93%**

Zone de couverture comportant un seul concurrent ou des fournisseurs de moindre capacité en termes de gigabits

**~70 %**

Produits tirés du marché consommateur et des PME

**~700 M\$ US**

Produits (2025 – estimation)

**~310 M\$ US**

BAIIA ajusté (2025 – estimation)

**Zipty Fiber est le principal fournisseur de technologie de fibre optique à large bande de la région du Nord-Ouest Pacifique des États-Unis et prévoit atteindre plus de 3 millions d'emplacements avec accès à la fibre optique d'ici la fin de 2028.**



# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

---

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes : i) mesures financières non conformes aux PCGR; ii) ratios non conformes aux PCGR; iii) total des mesures sectorielles; iv) mesures de gestion du capital; et v) mesures financières supplémentaires. La présente annexe fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans la présente présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsque le nom des mesures financières n'est pas assez descriptif.

## **Mesures financières non conformes aux PCGR**

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans une cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans la présentation pour expliquer nos résultats et les rapprochements avec les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables sont présentées ci-après.

## **Flux de trésorerie disponibles**

Le terme flux de trésorerie disponibles n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de ses activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

## Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

### Flux de trésorerie disponibles (suite)

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions \$)	30 décembre 2023
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	7 946
Dépenses d'investissement	(4 581)
Dividendes en trésorerie payés sur les actions ordinaires	(182)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(47)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	8
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>3 144</b>

### Dettes nettes

La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

La dette nette est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs figurant dans les états de la situation financière. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la dette à long terme. Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette sur une base consolidée.

(en millions \$)	30 juin 2024
Dettes à long terme	32 918
Dettes à court terme	6 587
50 % des actions privilégiées	1 780
Trésorerie	(1 398)
Équivalents de trésorerie	(250)
Placements à court terme	(750)
<b>Dettes nettes</b>	<b>38 887</b>

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

## Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présenté dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

## **BAIIA ajusté**

Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est le bénéfice net. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté de BCE sur une base consolidée.

## BCE

<i>(12 derniers mois au 30 juin) (en millions \$)</i>	<b>Total 2024</b>	Total 2023
Bénéfice net	<b>2 203</b>	2 523
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	<b>302</b>	190
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>3 782</b>	3 690
Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>1 235</b>	1 116
Charges financières		
Charges d'intérêts	<b>1 614</b>	1 320
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	<b>(87)</b>	(80)
Perte de valeur d'actifs	<b>182</b>	205
Autres charges (produits)	<b>415</b>	301
Impôt sur le résultat	<b>850</b>	943
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>10 496</b>	10 208

# Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

---

## **Mesures de gestion du capital**

Une mesure de gestion du capital est une mesure financière qui vise à permettre au lecteur d'évaluer nos objectifs, politiques et processus de gestion du capital et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de BCE.

Le référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers exige la présentation d'informations qui aident les lecteurs à évaluer les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de la société, tels qu'ils sont énoncés dans IAS 1, *Présentation des états financiers* des IFRS. BCE a ses propres méthodes de gestion du capital et des liquidités, et les IFRS ne prescrivent aucune méthode de calcul particulière.

## **Ratio de levier financier net**

Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital et correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR » qui précède.

Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

## **Ratio non conforme aux PCGR**

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

## **Ratio de distribution**

Le terme ratio de distribution n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur les flux de trésorerie disponibles, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR » qui précède.

Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.